



Ville de LORRAINE

Bureau du greffier

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lorraine tenue le 8 décembre 2020 à 19 h par visioconférence due aux mesures liées à la COVID-19.

Étaient présents à cette séance : Mme Martine Guilbault, M. Pierre Barrette, Mme Diane D. Lavallée, M. Jocelyn Proulx, Mme Lyne Rémillard et M. Patrick Archambault

formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean Comtois

2020-12-239

PROCLAMATION – Ville de Lorraine – Alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Lyne Rémillard
APPUYÉ par madame la conseillère Diane Lavallée
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

DE PROCLAMER la Ville de Lorraine alliée contre la violence conjugale.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL
Ville de Lorraine, le 9 décembre 2020

Nancy Ouellette, assistante-greffière